

<u>Le Moulin Colomb</u> : sur le bord gauche de la route, dans le virage, était l'emplacement du moulin Colomb. Il se trouvait à environ 650 m en amont du moulin de Maître Marcel. Il existait au XVIIIème siècle. Ses propriétaires furent Mrs Brula en 1824 puis Nicolon en 1854 puis Louise Françoise Clémence, religieuse, en 1891. On peut imaginer qu'il lui était parvenu en héritage. Il ne reste plus de vestiges.

Poursuivre la route puis la quitter immédiatement pour monter à qauche en bordure du bois.

6 A la cime tourner à gauche en laissant à droite le circuit de Montchal (M) que l'on suit à contresens jusqu'au n° 6 sur le plan. Traverser le ruisseau « Le Carrat », continuer à droite et, après une légère côte, emprunter à droite le chemin plat entre les prés. Observer à droite l'emplacement de l'ancien moulin des Creux.

Le moulin des Creux est situé à 400 m en amont du moulin Colomb. Il existait au XVIIIème siècle et appartenait à Mrs Crozet et Prugnier de Lyon puis en 1862 à Mme Crozier qui le céda sans doute à Jean Claude Magdinier. Ce dernier le fit détruire en 1869. Les meules et autres matériels furent vendus aux autres meuniers. A cette époque, le chemin de fer bouleversait toute l'industrie et ce moulin, assez mal placé, ne devait pas être rentable. Le béal et le moulin ont totalement disparu.



8 Rejoindre le sentier botanique de la Belette, commun jusqu'à l'arrivée. Laisser à droite les circuits de Ste Agathe (A) et poursuivre tout droit.

Le moulin Quarat : remarquer à droite, une maisonnette et un plan d'eau situés à l'emplacement du moulin Quarat. Le meunier de l'époque se nommait Antoine Bonnefond. La matrice cadastrale nous apprend qu'il fut détruit en 1847 mais pas la raison, peut-être un incendie, fréquent dans les moulins. Aujourd'hui il ne subsiste que l'étang. Ce moulin était voisin de la ferme de « La Conche ».



Continuer entre les haies, longer le bois des Bessyes, puis le traverser. Grimper ensuite en lisière de forêt pour arriver sur un large chemin plat, près d'une modeste table d'orientation. Le panorama s'étend sur les monts du Lyonnais, du Forez, du Pilat jusqu'au Mézenc par temps clair.

Continuer par le sentier qui s'élève en pente douce. Avant la D1, redescendre à gauche par le chemin goudronné et poursuivre jusqu'au village.





OFFICE DU TOURISME DES MONTAGNES DU MATIN 1, rue de la République | 42360 PANISSIERES | T. 04 77 28 67 70 | F. 04 77 28 82 18 | contact@montagnesdumatin-tourisme.com - www.montagnesdumatin-tourisme.com

STE AGATHE EN DONZY







2 circuits à thème

> Le sentier botanique de la Belette : 3,6 km



BALISAGE

> La boucle du Carrat, les moulins : 7 km

Trois circuits de 12 km, 8 km et 7 km balisés blanc et jaune (A) sont également proposés au départ du village. Voir la fiche n° 19

La région des montagnes du Matin, qui s'étale sur les monts du Lyonnais côté Loire, possède une topographie vallonnée au paysage préservé. Forêts et prairies alternent sur ce relief aux lignes douces et arrondies.

En cheminant sur **le sentier botanique**, vous découvrirez une mosaïque d'espèces végétales de nos campagnes présentée sur des panneaux humoristiques en référence au journal « La Hulotte ». 60 essences d'arbres et arbustes sont répertoriées. Des visites accompagnées peuvent être organisées. Se renseigner à l'Office de Tourisme.

En flânant sur la « Boucle du Carrat », à la découverte des moulins, découvrez les

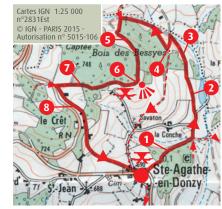


emplacements des 4 moulins de la commune ; la carte de Cassini et le premier cadastre les indiquaient à l'époque ; ils étaient tous construits sur le ruisseau « Le Carrat ». Entre 1823 et 1847, deux d'entre eux avaient disparu. La population de Ste Agathe était alors la plus faible du canton avec 300 habitants, clientèle assez restreinte pour 4 meuniers.

SENTIER BOTANIQUE DE LA BELETTE

DÉPART : Parking salle des fêtes 3,6 km | 2h00 | 93% de sentiers

741 m.



- 1 Au bas du parking, suivre la D103 à gauche, puis tourner à droite pour rejoindre le départ du sentier et entamer la descente. Le sentier traverse un bosquet qui compte en majorité des feuillus (érables, châtaigniers, bouleaux, trembles).
- 2 Un large chemin bordé de haies fait découvrir des arbustes : fusain, groseillier rouge, cornouiller sanguin, chèvrefeuille, sureau, prunellier, aubépine, saule marsault, viorne obier et quelques grands arbres : charme, chêne, frêne, saule blanc, aulne.
- 3 Près du ruisseau Le Carrat, poussent l'aulne glutineux et le saule, essences des milieux humides comme le peuplier.
- 4 D'ici, possibilité de retour au village par un raccourci. On aborde un bois de conifères, les Bessyes, où se mêlent douglas, sapins pectinés, et quelques épicéas avec, en sous-bois, les fougères.
- **5** Après une montée très pentue en lisière de forêt, le sentier longe un taillis de feuillus parsemé de quelques pins sylvestres.
- 6 Une modeste table d'orientation et deux tables de pique-nique offrent un coin idéal pour se reposer et admirer le paysage.
- La partie haute du sentier permet de faire connaissance avec la bruyère, la myrtille, les mousses, la bourdaine...
- 3 Dans la dernière partie, se trouvent des espèces variées : merisier, robinier, mélèze, sorbier, noisetier, groseillier épineux, buis. Rejoindre le village pour se désaltérer à la fontaine, surmontée d'une belette rappelant le sobriquet donné aux habitants du village.

<u>Les sobriquets</u>: Au siècle dernier, les habitants des communes de la région avaient tous des sobriquets. Si dans chaque village les anciens se souviennent de ces

sobriquets, on n'en connaît pas l'origine. Des listes de surnoms collectifs ont été publiées à plusieurs reprises. Ces surnoms étaient généralement péjoratifs et traduisaient l'esprit malicieux des populations. Lors des foires ou des fêtes patronales, on se battait volontiers après s'être traité d'âne, de loup, de renard, de cochon, de hérissons... Les habitants de Ste-Agathe étaient les belettes. En souvenir de cette tradition, la belette a été choisie comme emblème du groupe de marche local et comme signalisation du sentier botanique. Les sobriquets sont maintenant dans le domaine du folklore.

LA BOUCLE DU CARRAT

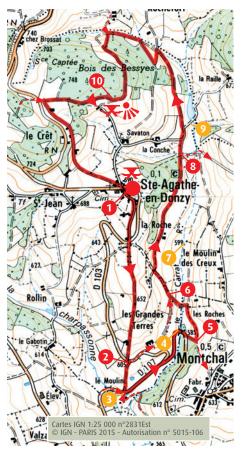
DÉPART : Parking salle des fêtes 7 km | 2h30 | 75% de sentiers

741 m. 580 m.

Du n°1 au n°3 sur le plan, le circuit est à contresens avec le 12 km de Ste Agathe (A).

- Rejoindre l'église, passer devant la salle des fêtes et descendre par la petite route. Traverser la D103 et continuer en face par le chemin.
- Rejoindre la D103, l'emprunter à gauche sur quelques mètres. Laisser tout droit le circuit de Montchal (M) qui est à contresens jusqu'au n°3 sur le plan, tourner à droite à angle aigu sur un chemin de terre et rejoindre le moulin de Maître Marcel.







3 <u>Le moulin de Maître Marcel</u> appelé aussi <u>moulin du Grand Pré</u>. En 1823, il appartenait à Michel Matthieu. Il resta dans cette famille jusqu'en 1888, puis ce fût le sieur Ligout qui en assura la continuité jusqu'en 1829. En 1930, il revint à la famille Marcel qui l'exploita jusqu'en 1989.

Tourner à gauche sur la D107 et la suivre en utilisant le large accotement sur 600 m.